



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

BERCE DU CAUCASE : PLUS DE 100 000 PLANTS ARRACHÉS **Une lutte efficace en Chaudière-Appalaches**

Scott, 12 janvier 2020. – Pour la troisième année de lutte à la berce du Caucase, les neuf organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches ont arraché plus de 100 000 plants. Au total, l'équipe d'environ 25 personnes a mené 701 interventions sur une superficie équivalent à 525 terrains de football. En plus d'arracher les plants, cette équipe a visité les sites à différents moments au cours de la saison pour vérifier l'apparition de nouveaux plants ou colonies.

Cette troisième année vient conclure le projet d'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches, une initiative régionale financée par le Fonds d'appui au rayonnement des régions. Plusieurs des objectifs ont été atteints au cours de ce projet de trois ans, dont une meilleure connaissance de la dispersion de la berce du Caucase sur le territoire. « Grâce aux signalements de cette année, nous avons découvert 63 nouvelles colonies. C'est donc 752 sites connus qui parsèment la Chaudière-Appalaches, » déclare Véronique Brochu, directrice générale de COBARIC.

Rappelons que l'un des objectifs principaux est d'atteindre l'objectif « zéro graine » au sol, ce qui a été réussi pour une deuxième année consécutive. Toutefois, il reste des graines encore viables au sol puisqu'elles peuvent rester en dormance de 3 à 5 ans avant de donner naissance à de nouveaux plants de berce du Caucase. « Le travail à faire reste colossal. Il faut continuer la lutte pour s'assurer que les efforts investis au cours des trois dernières années ne soient pas réduits à néant, » insiste François Lajoie, agronome et directeur général de l'OBV de la Côte-du-Sud.

Les organismes de bassins versants sont donc à la recherche de solutions pour continuer la lutte au cours des prochaines années. Ils sont décidés à poursuivre la lutte. En attendant, ils misent sur la sensibilisation et la formation. Des vidéos formatrices seront mises en ligne cet hiver pour mieux outiller les acteurs susceptibles de rencontrer la berce du Caucase dans le cadre de leurs activités.



La lutte à la berce du Caucase en chiffres, 2018 à 2020

	2018	2019	2020
Nombre de plants arrachés	21 363	80 663	101 369
Nouvelles colonies	160	99	63
Nombre total de colonies	590	689	752
Nombre d'interventions	204	671	701

La berce du Caucase, plante exotique envahissante dangereuse pour notre santé

La berce du Caucase peut mesurer de 2 à 5 mètres de hauteur et ses feuilles, atteindre 1,5 mètre de largeur et 3 mètres de longueur. Les fleurs blanches forment des ombelles dès le mois de juillet. D'abord vertes, ses graines vont brunir lorsqu'elles deviendront matures. Une berce du Caucase peut généralement produire de 15 000 à 20 000 graines, d'où l'importance d'empêcher leur propagation pour limiter la propagation de cette plante envahissante dangereuse.

Le danger provient de sa sève, incolore et indolore, qui peut causer des brûlures importantes au premier contact avec la peau. Ces brûlures surviennent dans les 24 à 48 heures car sa sève est photo-toxique et est activée par la lumière naturelle ou artificielle.

À propos de l'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches

L'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches vise à contrôler et éradiquer cette plante exotique envahissante dangereuse pour la santé de l'homme et de l'environnement. Financé par le Fonds d'appui au rayonnement des régions administré par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et appuyé par la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches, ce projet de 3 ans permet aux 9 organismes de bassins versants de la région d'obtenir les meilleurs résultats possible grâce à leurs efforts concertés. Le territoire du conseil de bassin de la rivière Etchemin CBE, compte un total de 42 425 plants arrachés sur environ 77 sites d'intervention. La fin du projet est prévue pour le 31 mars 2021.

- 30 -

Source :

Véronique Brochu

Directrice générale

Comité de bassin de la rivière Chaudière

Pour information :

Émilie Sirois

Chargée de projets en communication

Comité de bassin de la rivière Chaudière



418 389-0476, poste 1
direction@cobaric.qc.ca

418 389-0476, poste 7
communications@cobaric.qc.ca